



Contrat de location Borne Photo

Accord de location:

Entre: Mo'Photobooth
60 Rue François 1er
75008 Paris
Siret : 940 744 816 00015
E-mail : contact.mophotobooth@gmail.com

&

Coordonnées du Locataire:

Nom:
Prénom:
Adresse:
Adresse de l'événement :
Téléphone:
E-mail:

Je soussigné Mme/Mr , prend en location « la borne photo Mo'Photobooth »

Date : //, horaire de la prestation (début : h Fin h)

Montant de la prestation :

Conditions Générales pour la Location de Photobooth :

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Mo'Photobooth, ci-après désignée "le Prestataire", propose la location de photobooth à ses clients, ci-après désignés "le Client". Toute commande passée par le Client implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

Article 2 : Description de la prestation

Le Prestataire met à disposition du Client un photobooth, comprenant généralement les éléments suivants :

- Photobooth (borne photo), matériel fournis (situé à l'intérieur du photobooth):
 - 1 Imprimante Citizen
 - 1 PC : Windows 10
 - 1 Canon EOS 1300D
 - 1 Ecran 21,5 pouces, 1 Pied en métal

Matériel en parfait état de fonctionnement, structure non cassée, fils sains et sans coupure.



Contrat de location Borne Photo

- Accessoires (selon les options choisies),
- Impression des photos (selon l'option choisie),
- Service d'assistance durant la prestation (selon la formule choisie).

Les prestations peuvent être modulées en fonction de l'option choisie par le Client (location avec ou sans opérateur, durée de la location, options de personnalisation des photos, etc.).

Article 3 : Modalités de réservation et chèque de caution

La réservation d'un photobooth se fait par la signature du contrat de location, accompagné du paiement d'un acompte de 30 % du montant total de la prestation. La réservation sera confirmée une fois l'acompte payé.

Le solde du montant total devra être réglé le jour de l'événement. Si le paiement total n'est pas reçu dans ce délai, la réservation pourra être annulée, et l'acompte sera conservé par le Prestataire à titre d'indemnité.

Article 4 : Annulation et modification

- **Annulation par le Client** : Toute annulation par le Client doit être faite par écrit. En cas d'annulation :
 - Moins de 30 jours avant l'événement : l'acompte sera conservé par le Prestataire.
- **Annulation par le Prestataire** : En cas d'annulation par le Prestataire pour une raison indépendante de sa volonté (accident, force majeure, etc.), le Prestataire s'engage à rembourser intégralement le montant payé par le Client ou à proposer une nouvelle date sous réserve de disponibilité.

Article 5 : Obligations du Client

Le Client s'engage à :

- Fournir un espace adéquat pour l'installation du photobooth, avec une prise de courant à proximité (120 cm de prise de courant standard).
- S'assurer que l'événement se déroule dans un cadre sécurisé, en évitant toute utilisation abusive du photobooth.
- Respecter les horaires convenus et informer le Prestataire de tout changement dans les horaires ou le lieu de l'événement au moins 7 jours avant l'événement.

Article 6 : Livraison, installation et durée de location

Le Prestataire s'engage à livrer et installer le photobooth sur le lieu de l'événement avant l'heure convenue. L'installation dure généralement entre 20 et 30 minutes.



Contrat de location Borne Photo

La durée de location commence à l'heure d'installation du photobooth et se termine à l'heure convenue. Toute heure supplémentaire sera facturée à 50 € de l'heure.

Article 7 : Responsabilité

Le Prestataire n'est pas responsable des dommages causés au matériel ou des dysfonctionnements liés à des facteurs externes (pannes électriques, perturbations externes, mauvaise utilisation, etc.). Le Client s'engage à prendre soin du matériel et à le restituer dans le même état que lors de la livraison.

Le Client est responsable des dommages causés au matériel pendant la durée de la location. En cas de perte ou de vol du photobooth, une indemnité correspondant au coût de remplacement du matériel sera facturée.

Signé le / /

Nom, prénom et signature :

Mention « lu et approuvé »

ou Signature électronique